

Systemes d'isolation et de finition extérieure

Stef Premium Drainscreen

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1. Description du système

- 1.1. Fabriqué et fourni par **Les Enduits Stef** pour installation par le client, **Stef Premium Drainscreen** est un système d'isolation et de finition incombustible, de classe PB et à fixations mécaniques. Il s'utilise à l'extérieur et est conforme aux articles 3.1.5.5 et 3.2.3.7 du *Code national du bâtiment du Canada* (CNB). Le système comprend les accessoires nécessaires, une membrane d'étanchéité secondaire, le panneau isolant rainuré **Stef Panneau drainage GD / Imperméa**, des attaches, l'enduit de base **Stef Base Coat_{NCBC}**, un treillis d'armature en fibre de verre et un enduit de finition, le tout fourni par **Les Enduits Stef**.

Note du rédacteur : Le concepteur doit décider, parmi les références ci-dessous, celles qui s'appliquent à son projet. Supprimer toutes les autres.

Note du rédacteur : Une construction incombustible est censée satisfaire à toutes les exigences pertinentes des articles 3.1.5.5 et 3.2.3.7 du Code national du bâtiment du Canada.

2. Références

2.1. American Society for Testing and Materials International (ASTM)

- 2.1.1. ASTM C79, Specification for Gypsum Sheathing Board.
- 2.1.2. ASTM C144, Standard Specification for Aggregate for Masonry Mortar.
- 2.1.3. ASTM C150, Specification for Portland Cement.
- 2.1.4. ASTM C168, Standard Terminology Relating to Thermal Insulation.
- 2.1.5. ASTM C203, Test Method for Breaking Load and Flexibility of Block Type Thermal Insulation.
- 2.1.6. ASTM C297/C297M, Standard Test Method for Flatwise Tensile Strength of Sandwich Construction.
- 2.1.7. ASTM C518, Steady State Heat Flux Measurements and Thermal Transmission Properties by means of the Heat-Flow Meter Apparatus.
- 2.1.8. ASTM C531, Test Method for Linear Shrinkage and Coefficient of Thermal Expansion of Chemical Resistant Mortars, Grouts, Monolithic Surfaces, and Polymer Concretes.
- 2.1.9. ASTM C550, Standard Test Method for Measuring the Trueness and Squareness of Rigid Block and Board Insulation.
- 2.1.10. ASTM C578, Specification for Rigid, Cellular Polystyrene Thermal Insulation.
- 2.1.11. ASTM C630, Specification for Water-Resistant Gypsum Backing Board.
- 2.1.12. ASTM C1002, Standard Specification for Steel Self-Piercing Tapping Screws for the Application of Gypsum Panel Products or Metal Plaster Bases to Wood Studs or Steel Studs.
- 2.1.13. ASTM C1177, Specification for Glass Mat Gypsum Substrate for Use as Sheathing.
- 2.1.14. ASTM D968, Standard Test Methods for Abrasion Resistance of Organic Coatings by the Falling Abrasive.
- 2.1.15. ASTM D1621, Test Method for the Compressive Properties of Rigid Cellular Plastics.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 2.1.16. ASTM D1622, Test Method for the Apparent Density of Rigid Cellular Plastics.
- 2.1.17. ASTM D1623, Test Method for Tensile and Tensile Adhesion Properties of Rigid Cellular Plastics.
- 2.1.18. ASTM D2247, Standard Practice for Testing Water Resistance of Coatings in 100% Relative Humidity.
- 2.1.19. ASTM D2842, Test Method for Water Absorption of Rigid Cellular Plastics.
- 2.1.20. ASTM D3039, Standard Test Method for Impact Resistance of Rigid Plastic Sheeting or Parts by Means of a Tup.
- 2.1.21. ASTM D3273, test Method for Resistance to Growth of Mould on the Surface of Interior Coatings in An Environmental Chamber.
- 2.1.22. ASTM D3775, Test Method for Fabric Count of Woven Mesh.
- 2.1.23. ASTM D3776, Test Methods for Mass per Unit Area (Weight) of Fabric.
- 2.1.24. ASTM D5034, Test Methods for Breaking Force and Elongation of Textile Fabrics (Grad Test).
- 2.1.25. ASTM D5035 Test Methods for Breaking Force and Elongation of Textile Fabrics (Strip Method).
- 2.1.26. ASTM E96/E96M-04, Standard Test Methods for Water Vapor Transmission of Materials.
- 2.1.27. ASTM E330, Test Method for Structural Performance by Uniform Static Air Pressure Difference.
- 2.1.28. ASTM E1131, Test Method for Compositional Analysis by Thermo gravimetry.
- 2.1.29. ASTM E1252, Practice for General Techniques for Qualitative Infrared Analysis.
- 2.1.30. ASTM E2098-00, Standard Test Method for Determining Tensile Breaking Strength of Glass Fiber Reinforcing Mesh for Use in Class PB Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS), after Exposure to a Sodium Hydroxide Solution.
- 2.1.31. ASTM E2134-01, Standard Test Method for Evaluating the Tensile-Adhesion Performance of an Exterior Insulation and Finish System (EIFS).
- 2.1.32. ASTM E2321-03, Standard Practice for Use of Test Methods E 96 for Determining the Water Vapor Transmission (WVT) of Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS).
- 2.1.33. ASTM E2430-05, Standard Specification For Expanded Polystyrene (EPS) Thermal Insulation Boards For Use In Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS).

2.2. Office des normes générales du Canada (ONGC)

- 2.2.1. CAN/CGSB-1.162-2004, Revêtement de type émulsion pour stuc et maçonnerie (ICS 87.040).
- 2.2.2. CAN/CGSB-19.24-M90, Mastic d'étanchéité à plusieurs composants, à polymérisation chimique.
- 2.2.3. CAN/CGSB-51.20, Revêtement de panneaux et de tuyauterie en polystyrène pour l'isolation thermique.

2.3. Association canadienne de normalisation (CSA International)

- 2.3.1. CAN/CSA-A82.27, Plaque de plâtre.
- 2.3.2. CAN/CSA-A3000-03, Recueil des matériaux cimentaires (A3001, A3002, A3003, A3004 et A3005).
- 2.3.3. CSA-0437.0, Panneaux de copeaux orientés (OSB) et panneaux de grandes particules.
- 2.3.4. CSA-A3001-F03, Matériaux cimentaires pour béton.

2.4. Système de protection contre les incendies

- 2.4.1. CAN/ULC-S101, Méthodes normalisées de la résistance au feu pour les bâtiments et les matériaux de construction.
- 2.4.2. CAN/ULC-S102, Méthodes d'essai normalisées des caractéristiques de brûlage en surface des matériaux de construction et assemblages.
- 2.4.3. CAN/ULC-S114, Méthodes d'essai normalisées pour la détermination de l'incombustibilité des matériaux de construction.
- 2.4.4. CAN/ULC-S134, Méthode normalisée pour essais d'incendie de systèmes de murs extérieurs.
- 2.4.5. CAN/ULC-S701, Norme pour les revêtements de panneaux et de tuyauterie en polystyrène pour l'isolation thermique.
- 2.4.6. CAN/ULC-S702, Norme pour l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

2.4.7. CAN/ULC-S716, Norme pour les systèmes d'isolation et de finition extérieures - Matériaux et systèmes.

2.5. EIFS Industry Members Association (EIMA)

2.5.1. EIMA Guideline Specification for EPS insulation Board.

2.5.2. EIMA Guide for Use of Sealant With EIFS.

2.5.3. EIMA 101.01, Standard Test Method for Resistance for Freeze-Thaw Resistance of an Exterior Insulation and Finish System (EIFS), Class PB.

2.5.4. EIMA 101.02, Standard Test Method for Resistance to Water Penetration of an EIFS.

2.5.5. EIMA 101.03, Standard Test Method for Determining the Tensile Adhesion Strength of EIFS.

2.5.6. EIMA 101.86, Standard Method Test for Impact Resistance.

2.5.7. EIMA 105.01, Standard Tests Method for Alkali Resistance of Glass Fibre Reinforcing Mesh for Use in EIFS, Class PB.

2.5.8. EIMA 300.01, Standard Test for Method for Determining Peel Adhesion Properties of Sealants Applied to EIFS.

2.6. **Documents de référence généraux :** 1. Centre canadien de matériaux de construction (CCMC). *Technical Guide for EIFS Evaluation*. 2. Construction Specifications Canada/Devis de construction Canada. Répertoire normatif *MasterFormat* (section 07 24 00). 3. EIMA. *Guideline Specifications for EIFS*.

3. Définitions

3.1. **Joint esthétique** Joint utilisé pour améliorer l'apparence de l'installation. Également appelés tableaux de baie, rainures ou engravures, les joints de ce type servent de point de départ et de point d'arrêt lors de l'application de l'enduit de finition **Stef**.

3.2. **Adhésif** Matériau à base de polymère, de polymère modifié ou de matériau cimentaire, habituellement mélangé à du ciment Portland et utilisé pour fixer le panneau isolant sur le substrat.

3.3. **Enrubannage** Opération consistant à envelopper les bordures du panneau isolant (l'enduit de base et le treillis d'armature sont appliqués de l'arrière du panneau jusqu'à sa face avant).

3.4. **Adhésif pour enduit de base** Produit adhésif entrant dans la composition de l'enduit.

3.5. **Enduit de base** Protection contre les intempéries obtenue par application d'un matériau en polymère modifié (habituellement mélangé à du ciment Portland) sur la face d'un panneau isolant. L'enduit est ensuite renforcé à l'aide d'une ou de plusieurs couches de treillis.

3.6. **Joint de dilatation** Joint ménagé entre deux panneaux pour permettre aux contraintes thermiques de s'exercer sans dommage.

3.7. **Enduit de finition Stef** Enduit décoratif et protecteur à base d'acrylique, appliqué sur la couche de base.

3.8. **Lame** Ensemble composé de l'enduit de base, du treillis d'armature et de la couche de finition.

3.9. **Attache** Pièce utilisée pour fixer le panneau isolant sur le substrat.

3.10. **Treillis d'armature** Toile en fibre de verre à mailles lâches, calibrée afin de donner à l'enduit de base un certain degré de résistance aux chocs.

3.11. **Substrat** Surface sur laquelle sont fixés les panneaux isolants.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

4. Rendement

- 4.1. Une fois installé, le système mural en polymère modifié est censé présenter les caractéristiques suivantes :
- 4.1.1. Conformité avec la norme d'essai CAN/ULC-S134.
 - 4.1.2. **Résistance du fini à l'abrasion** – Selon norme d'essai ASTM D968; aucun dommage [après 500 litres (132 gal)] [] [].
 - 4.1.3. **Résistance du fini à l'embrun salin** – Selon norme d'essai ASTM B117; aucun dommage après 300 heures d'exposition à une solution d'embrun salin à 5 %.
 - 4.1.4. **Résistance du fini à l'humidité** – Selon norme d'essai fédérale américaine 141A-6201 []; aucun dommage après 14 jours d'exposition.
 - 4.1.5. **Vieillesse accéléré** – Selon norme CAN/CGSB-1.162; aucun dommage au bout de 2000 heures.
 - 4.1.6. **Résistance aux chocs** – Selon [norme ASTM E72; jusqu'à 108,465 joules, légères empreintes seulement] [EIMA 101.86; [Level 1, 3-6] [Level 2, 6-10] [Level 3, 10-17] [Level 4, >17] joules].
 - 4.1.7. **Résistance à l'arrachement** – Selon norme [CAN/CGSB-1.162] [ASTM E2098] [ASTM C297; 1 MPa min. après séchage et après exposition à l'humidité pendant 2 h ou 7 jours].
 - 4.1.8. **Perméabilité** – Selon [norme CAN/CGS-B 1.162] [norme ASTM E96, [] [5,93] [] perm] [norme ASTM E2321].

5. Assurance qualité

- 5.1. Le système **Premium Drainscreen** et tous les produits connexes doivent être conçus, fournis et posés de façon que l'ensemble installé, constituant le SIFE proprement dit, soit conforme aux articles 3.1.5 3 et 3.2.3.7 du CNB.
- 5.2. Le fabricant doit être membre en règle de l'EIFS Council of Canada.
- 5.3. Le fabricant doit avoir reçu du CCMC un rapport d'évaluation à jour et valide concernant sa principale gamme de produits.
- 5.4. Le SIFE doit être conforme aux exigences pertinentes de l'Ordre des architectes de l'Ontario.
- 5.5. L'installateur doit posséder au moins cinq ans d'expérience en pose de SIFE.
- 5.6. L'installateur doit avoir été approuvé par **Les Enduits Stef** et se conformer à ses directives d'installation.
- 5.7. L'installateur ne doit confier le travail qu'à des ouvriers qualifiés et avertis.
- 5.8. On tiendra des rencontres préalables une semaine avant le début des travaux décrits dans les présentes et les activités en chantier, afin de...
 - 5.8.1. Vérifier les exigences du projet.
 - 5.8.2. Étudier les conditions d'installation.
 - 5.8.3. Se coordonner avec les autres corps de métier.
 - 5.8.4. Passer en revue les instructions du fabricant et ses exigences en matière de garantie.

*Note du rédacteur : L'entreprise **Les Enduits Stef** étant responsable de la fabrication et de l'installation du SIFE, elle veillera à ce que l'installation soit conforme aux spécifications du fabricant.*

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

6. Livraison, entreposage et manutention

- 6.1. Livrer tous les matériaux fournis par **Les Enduits Stef** dans leur emballage d'origine, scellé et non endommagé, avec marques d'identification et étiquettes du fabricant lisibles et intactes.
- 6.2. Au moment de la livraison sur le chantier, s'assurer de l'absence de dommages et notamment de dommages causés par le gel. Informer **Les Enduits Stef** de toute anomalie constatée. Les matériaux impropres à l'installation devront être retirés du chantier.
- 6.3. Chaque produit est censé être accompagné des renseignements suivants : nom du fabricant, nom et description du produit, exigences en matière d'entreposage et de manutention, mode d'emploi et exigences en matière de sécurité.
- 6.4. Entreposer les matériaux dans un endroit propre, frais et sec, à l'abri des intempéries et à une température d'au moins 5 °C (41 °F), dans un contenant bien étanche.
- 6.5. Entreposer les panneaux isolants à l'abri des dommages et des intempéries. Empiler les panneaux bien à plat et à au moins 200 mm (8 po) au-dessus du sol.

7. Conditions ambiantes

- 7.1. Température, humidité relative et teneur en humidité
 - 7.1.1. Ne poser les panneaux isolants que si la température de surface et la température ambiante sont comprises entre les limites prescrites par le fabricant.
 - 7.1.2. S'assurer que la température ambiante se maintient au-dessus de 5 °C pendant l'application de l'enduit de base et pendant au moins les 24 heures de séchage suivantes, sauf si l'installation est protégée et chauffée adéquatement.
 - 7.1.3. Les dispositifs de protection et de chauffage doivent pouvoir maintenir le substrat et le SIFE à une température ambiante d'au moins 5 °C pendant l'installation et pendant au moins les 24 heures suivant l'application des matériaux humides. Il pourrait s'avérer nécessaire de prolonger la période de protection jusqu'à ce que les matériaux soient suffisamment secs pour être retirés en toute sécurité.
 - 7.1.4. Veiller à ce que les bâches et autres modes de protection prévus soient suffisamment fermés sur leur périmètre pour que l'air froid ne s'infilte pas au point d'endommager par le gel les bordures supérieures, inférieures et latérales des panneaux posés et encore humides.
 - 7.1.5. Installer autant de thermomètres que nécessaire à l'intérieur de l'espace abrité pour pouvoir vérifier que toutes les surfaces murales sont convenablement chauffées.
- 7.2. Sécurité – En ce qui concerne l'utilisation, la manutention, l'entreposage et la mise au rebut des matériaux d'isolation, adhésifs ou de calfeutrage, se conformer aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

8. Soumissions

- 8.1. Avant le début du projet, l'entrepreneur fournira au propriétaire ou à l'architecte, aux fins d'approbation, un échantillon du système installé, de dimensions appropriées et pour chaque couleur ou texture prévue.
- 8.2. Chaque échantillon sera préparé à l'aide des outils, de l'équipement et des techniques qui seront utilisés pendant les travaux proprement dits.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 8.3. Un échantillon approuvé demeurera sur le chantier à titre d'élément de comparaison, aux fins d'approbation de l'ouvrage terminé.

*Note du rédacteur : Pour connaître les garanties offertes, consultez **Les Enduits Stef**.*

9. **Garantie**

- 9.1. En ce qui concerne le rendement de l'ouvrage et sa qualité d'exécution, l'installateur du SIFE fournira au propriétaire une garantie écrite de [] années qui entrera en vigueur à la date d'achèvement des travaux.
- 9.2. Le fabricant du SIFE fournira au propriétaire une garantie écrite de [] années certifiant que ses matériaux sont exempts de défauts. Cette garantie entrera en vigueur à la date d'achèvement des travaux.
- 9.3. À l'achèvement des travaux, l'entrepreneur obtiendra du fabricant une déclaration qu'il remettra au conseiller et selon laquelle 1) le représentant du fabricant s'est rendu sur le chantier et a informé les ouvriers des techniques et des méthodes d'installation à suivre, 2) pendant les visites du représentant, les produits du fabricant ont été correctement installés, et 3) si exceptions il y a eu, celles-ci ont été consignées et communiquées au conseiller pendant les travaux.

PRODUITS

1. **Fabricant**

- 1.1. Tous les éléments constitutifs du système **Stef Premium Drainscreen** seront fournis par :
Les Enduits Stef
4365, rue Robitaille
Sherbrooke (Québec)
J1L 2K2
Tél. : 819 820-1188
Télec. : 819 820-0237
Numéro sans frais : 1-800-688-5990
- 1.2. Aucune substitution d'un produit à un autre ni ajout d'un quelconque produit ne sera permis sans le consentement écrit préalable de **Les Enduits Stef**.

2. **Matériaux**

*Note du rédacteur : Pour la liste détaillée des substrats approuvés, consulter **Les Enduits Stef**.*

- 2.1. Substrats – Les substrats se prêtant à l'installation sont les suivants :
- 2.1.1. Plaques de plâtre pour l'extérieur, de [] d'épaisseur.
 - 2.1.2. Panneaux de contreplaqué ou de copeaux orientés (OSB), de [] d'épaisseur.
 - 2.1.3. Pour connaître les autres substrats approuvés, consulter **Les Enduits Stef**.
- 2.2. Membrane d'étanchéité secondaire – Membrane autoadhésive en polymère au bitume modifié (SBS). Pour savoir si tel ou tel produit est acceptable, consulter **Les Enduits Stef**.

Note du rédacteur : Ne pas espacer les attaches de plus de 305 mm c/c dans le sens vertical et de plus de 400 mm c/c dans le sens horizontal.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

2.3. Attaches – Vis résistant à la corrosion avec rondelles minces en polypropylène à haute densité

- 2.3.1. Longueur minimale des attaches : []
- 2.3.2. Résistance à l'arrachement : au moins []
- 2.3.3. Espacement vertical : []
- 2.3.4. Espacement horizontal : []

Note du rédacteur : Dans le cas d'une construction incombustible, l'épaisseur de l'isolant doit être comprise entre 38 et 125 mm.

2.4. Panneau isolant – **Stef Panneau drainage GD / Imperméa** en polystyrène expansé moulé (EPS), conforme à la norme CAN/ULC-S701-05, type [1] [2] et à la norme ASTM E2430, RSI, selon les indications fournies.

- 2.4.1. Produit par un fabricant approuvé par **Les Enduits Stef**
- 2.4.2. Rainuré à l'arrière pour permettre l'évacuation des éventuelles eaux d'infiltration
- 2.4.3. Épaisseur : []

2.5. Treillis d'armature – Toile en fibre de verre à mailles lâches fabriquée par **Les Enduits Stef**

- 2.5.1. Résistant aux alcalis (selon norme ANSI 99-A-2001)
- 2.5.2. Conforme aux normes ASTM E-2098 et D-5035
- 2.5.3. Poids
 - 2.5.3.1. Treillis Stef standard : 190 g/m² (résistance aux chocs normale)
 - 2.5.3.2. Treillis Stef intermédiaire : 508 g/m² (résistance aux chocs moyenne)
 - 2.5.3.3. Treillis d'angle Stef : 296 g/m² (résistance aux chocs adaptée aux angles et aux extrémités)

2.6. Enduit de base – **Stef Base Coat** NCBC 100 % acrylique à base de polymère, sans amiante, fabriqué par **Les Enduits Stef**. Mélangé à du ciment dans une proportion de 30 % du poids, conformément aux consignes d'installation de **Les Enduits Stef**.

2.7. Enduit de finition **Stef** 100 % acrylique à base de polymère, sans amiante, fabriqué par **Les Enduits Stef**. Le fini et la couleur doivent être approuvés par le [propriétaire] [conseiller].

2.8. Scellants – [Selon *MasterFormat*, section 07 92 00 sur les produits de jointoiement.] [Les scellants appliqués par un tiers doivent être compatibles avec les matériaux utilisés par **Les Enduits Stef**, et soumis à l'approbation de cette dernière.]

2.9. Ciment – Portland type 10

2.10. Eau – Propre et potable

2.11. Accessoires – Selon les recommandations de **Les Enduits Stef**

3. Mélanges

3.1. Enduit de base **Stef Base Coat** NCBC

- 3.1.1. Mélanger l'enduit de base dans son contenant original pendant au moins trois minutes à l'aide d'une grande palette fixée à une perceuse, jusqu'à consistance uniforme.
- 3.1.2. Répartir également entre deux contenants propres. Dans chacun des contenants, ajouter graduellement du ciment Portland type 10 à raison de 30 % du poids en ciment et de 70 % du poids en enduit de base **Stef Base Coat** NCBC, en mélangeant soigneusement à l'aide d'une grande palette, jusqu'à consistance lisse et pâteuse.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 3.1.3. Si nécessaire, ajouter de petites quantités d'eau propre et potable pour obtenir un produit plus maniable.
 - 3.1.4. Laisser prendre pendant cinq minutes puis mélanger à nouveau.
 - 3.1.5. Le mélange doit être utilisé dans l'heure suivant sa préparation. Au-delà, mélanger à nouveau avant utilisation.
 - 3.1.6. Tout mélange non utilisé durant la journée devra être mis au rebut.
 - 3.1.7. N'ajouter en aucun cas un autre produit à l'enduit de base **Stef Base Coat** NCBC.
 - 3.1.8. L'enduit de base **Stef Base Coat** NCBC est conforme à la norme CAN/ULC-S114 (« Évaluation de l'incombustibilité des matériaux de construction ») et est donc incombustible.
- 3.2. Enduit de finition
- 3.2.1. Mélanger soigneusement l'enduit de finition préparé en usine par **Les Enduits Stef**. À l'aide d'un mélangeur à grande vitesse, mélanger les matériaux jusqu'à consistance malléable.
 - 3.2.2. Si nécessaire, ajouter de petites quantités d'eau propre et potable pour obtenir un produit plus maniable.

Exécution

1. Préparation

1.1. Protection

- 1.1.1. Protéger les surfaces adjacentes contre les dommages pouvant être causés par les travaux prévus aux présentes.
- 1.1.2. À la fin de chaque journée ou après avoir achevé une phase donnée des travaux, protéger l'ouvrage contre les infiltrations d'eau.
- 1.1.3. Après avoir achevé une phase donnée des travaux, protéger l'ouvrage contre l'humidité pendant au moins 48 heures.

Note du rédacteur : Le paragraphe suivant s'applique à l'installation du système Premium Drainscreen sur un revêtement extérieur.

- 1.2. Poser le revêtement [de plâtre pour extérieur] [de contreplaqué] comme indiqué sur les dessins, à l'aide de vis à tôle en acier trempé conformes à la norme ASTM C1002.
- 1.3. Préparation de la surface
 - 1.3.1. Veiller à ce que les conditions ambiantes et du chantier conviennent à l'installation du système.
 - 1.3.2. Préparer les surfaces [neuves] [existantes] conformément aux instructions écrites du fabricant concernant les membranes SBS.
- 1.4. Poser la membrane d'étanchéité secondaire ainsi que les solins en métal ou recouverts de caoutchouc conformément aux dessins et aux instructions écrites du fabricant. S'il faut poser une membrane à solin recouverte de caoutchouc sur un revêtement de mur en béton, nettoyer ou meuler le substrat de manière à le débarrasser de toute graisse et de tout revêtement peu adhérent.

2. Pose

- 2.1. Installer le système conformément aux normes CAN/ULC-S101 et CAN/ULC-S134.
- 2.2. Pose du produit **Stef Panneau drainage GD / Imperméa**
 - 2.2.1. Poser les panneaux isolants par rangées, sur un substrat sec et le côté le plus long à l'horizontale. Poser la rangée de base puis continuer vers le haut.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 2.2.2. Décaler les joints d'une rangée à l'autre, de façon qu'ils dessinent un motif en escalier.
- 2.2.3. Les joints des panneaux ne doivent pas coïncider avec ceux du substrat.
- 2.2.4. Dans les coins, faire alterner les extrémités des panneaux.
- 2.2.5. Faire se joindre fermement les panneaux dans le plan horizontal et vertical, de façon à obtenir une surface lisse et égale, sans vides ni reliefs. Comblent les espacements de plus de 1,6 mm entre panneaux à l'aide d'éclats d'isolant EPS.
- 2.2.6. Râper les éventuelles irrégularités présentées par la surface des panneaux.
- 2.2.7. Prédécouper les panneaux de façon qu'ils s'ajustent aux ouvertures, aux coins et aux saillies, conformément aux indications des dessins.

Note du rédacteur : Le paragraphe suivant s'applique à l'installation du système Premium Drainscreen sur un revêtement extérieur posé sur des montants de bois ou métalliques.

- 2.2.8. Fixer les panneaux à l'aide de vis auto-perceuses et de rondelles en plastique. Utiliser des vis suffisamment longues pour que les panneaux tiennent solidement. Espacer les vis de 305 mm c/c dans le sens vertical et de 400 mm c/c dans le sens horizontal.

Note du rédacteur : Le paragraphe suivant s'applique à l'installation du système Premium Drainscreen sur maçonnerie, béton et autres surfaces dures.

- 2.2.9. Percer d'abord le revêtement extérieur et le substrat sous-jacent ([la maçonnerie] [le béton]). Insérer la vis, munie de sa rondelle en plastique, et serrer à l'aide de l'outil approprié.
- 2.2.10. La face externe de la tête de la vis doit affleurer avec la surface extérieure du panneau. Utiliser une butée de profondeur pour vérifier que la tête de la vis à rondelle est bien positionnée.
- 2.2.11. Les attaches devant pénétrer dans des éléments de la structure, on planifiera la pose des panneaux préalablement à celle des attaches, afin de s'assurer de la position de ces dernières par rapport aux montants de charpente et aux panneaux.
- 2.2.12. Veiller à utiliser des attaches appropriées au substrat (se conformer aux recommandations de **Les Enduits Stef**).
- 2.2.13. La tête de toutes les attaches doit être recouverte d'une couche d'enduit de base **Stef Base Coat NCBC**, qu'on laissera sécher avant d'appliquer l'enduit sur le reste du panneau.

2.3. Enrubannage

- 2.3.1. Enrubanner le treillis d'armature aux coins des murs, autour des fenêtres et des portes, aux extrémités supérieures et inférieures du revêtement ainsi qu'à chaque ouverture.
- 2.3.2. Prolonger le treillis d'au moins 38 mm sur la surface arrière des panneaux isolants.

2.4. Préparation de la surface des panneaux

- 2.4.1. Remplir les joints ouverts d'éclats d'isolant ou de mousse isolante, conformément aux recommandations de **Les Enduits Stef**.
- 2.4.2. Une fois le panneau solidement fixé au substrat, en râper la surface pour la rendre lisse, plane et régulière.
- 2.4.3. Le cas échéant, éliminer les parties endommagées par le rayonnement ultraviolet.
- 2.4.4. Râper les irrégularités de plus de 1,6 mm de hauteur. Veiller à ce que la tolérance ne dépasse pas 6 mm par longueur de 2 500 mm, conformément aux instructions écrites du fabricant.

2.5. Joints

- 2.5.1. Tableaux de baie et rainures esthétiques
 - 2.5.1.1. À l'aide des outils de coupe appropriés, former les tableaux de baie et les rainures esthétiques aux endroits indiqués.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 2.5.1.2. Décaler les tableaux de baie d'au moins 75 mm par rapport aux joints d'isolation.
- 2.5.1.3. Il doit rester au moins 19 mm d'épaisseur de panneau isolant sous les rainures ménagées.
- 2.5.2. Joints de dilatation
 - 2.5.2.1. Ménager les joints de dilatation aux endroits indiqués et conformément aux instructions écrites du fabricant.
 - 2.5.2.2. Prévoir un joint de dilatation en chaque point du revêtement où des mouvements sont susceptibles de se produire au fil du temps.
- 2.6. Achèvement de l'enrubannage
 - 2.6.1. Appliquer l'enduit de base sur les bordures exposées du panneau et sur la partie correspondante de la face avant (sur une largeur de 100 mm).
 - 2.6.2. Tirer le treillis bien serré autour du panneau et le noyer dans l'enduit au moyen d'une truelle.
 - 2.6.3. Utiliser une truelle à coins intérieurs pour obtenir des lignes nettes et droites.
 - 2.6.4. Éliminer les plis et les vides visibles dans le treillis en lissant.
- 2.7. Pose du treillis et application de l'enduit de base
 - 2.7.1. Aux angles des fenêtres, des portes et autres ouvertures à travers le panneau isolant, poser en biais des bandes de 225 sur 300 mm coupées dans du treillis de finition. Noyer les bandes dans la couche d'enduit humide et passer la truelle du centre vers la bordure du treillis pour éviter les plis.
 - 2.7.2. Poser également du treillis de finition aux tableaux de baie. Noyer le treillis dans la couche d'enduit humide et passer la truelle de la base du tableau vers la bordure du treillis.
 - 2.7.3. Poser du treillis d'angle aux coins intérieurs et extérieurs. Noyer le treillis dans la couche d'enduit humide et passer la truelle du coin vers la bordure du treillis.
 - 2.7.4. Pose de treillis à résistance élevée aux chocs (« treillis renforcé ») – Appliquer de l'enduit de base sur le panneau pour obtenir une couche uniforme de 3 mm d'épaisseur. Travailler dans le sens horizontal ou vertical par bandes de 1000 mm, puis noyer immédiatement le treillis en passant la truelle du centre de ce dernier vers la bordure. Abouter les surfaces de treillis entre elles. Laisser sécher l'enduit.
 - 2.7.5. Pose du treillis standard
 - 2.7.5.1. Appliquer l'enduit de base sur le panneau isolant, y compris aux endroits où se trouve le treillis renforcé, pour obtenir une couche uniforme de 3 mm d'épaisseur.
 - 2.7.5.2. Travailler dans le sens horizontal ou vertical par bandes de 1000 mm, puis noyer immédiatement le treillis en passant la truelle du centre de ce dernier vers la bordure.
 - 2.7.5.3. Pour les raccords entre les surfaces de treillis standard et entre treillis standard et treillis de finition, prévoir des chevauchements d'au moins 64 mm.
 - 2.7.5.4. Profiler les raccords et les bordures en biseau.
 - 2.7.5.5. Doubler l'enrubannage à l'intérieur et à l'extérieur des coins, avec un chevauchement d'au moins 100 mm dans toutes les directions. Noyer le treillis d'angle dans la couche d'enduit humide, laisser sécher le tout puis recouvrir jusqu'au coin à l'aide de treillis d'armature standard incorporé à l'enduit.
 - 2.7.5.6. Aux angles de toutes les ouvertures, poser à 45° des bandes de 230 mm de large coupées dans du treillis d'armature.
 - 2.7.5.7. Éviter que le treillis ne fasse des plis.
 - 2.7.5.8. Noyer complètement le treillis de façon qu'on n'en voie plus la couleur à travers la couche de base, une fois celle-ci sèche.
 - 2.7.5.9. Faire en sorte que l'épaisseur de la couche de base sèche soit d'au moins 1,6 mm. Appliquer de l'enduit supplémentaire si l'épaisseur initiale est inférieure à 1,6 mm.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

Laisser complètement sécher la couche de base avant d'appliquer un enduit d'apprêt ou de finition.

2.7.5.10. La couche de base nécessite au moins 24 heures de séchage. Pendant le séchage, protéger la couche de base des intempéries et des dommages.

2.8. Application de l'enduit de finition **Stef**

- 2.8.1. Appliquer l'enduit de finition conformément aux instructions écrites du fabricant.
- 2.8.2. Appliquer le produit directement sur la couche de base, mais seulement si celle-ci est parfaitement sèche.
- 2.8.3. Appliquer l'enduit de finition à la truelle, d'un mouvement continu, en maintenant une bordure humide en tout temps, de façon à obtenir une apparence uniforme.
- 2.8.4. Ne pas appliquer deux types différents d'enduit sur des surfaces adjacentes.
- 2.8.5. Ne pas appliquer de l'enduit de finition dans ou par-dessus les joints d'étanchéité. N'appliquer le produit que sur la partie extérieure des murs.
- 2.8.6. Ne pas appliquer le produit sur des surfaces irrégulières ou mal préparées.
- 2.8.7. Choisir le type d'enduit voulu (texturé ou granulé) pour les murs, selon ce qu'a décidé le [propriétaire] [conseiller].
- 2.8.8. La couche de finition nécessite au moins 24 heures de séchage. Pendant le séchage, protéger la couche de finition des intempéries, de la poussière et des dommages.

3. **Appuis et saillies horizontales**

3.1. Application de la couche de base

3.1.1. Pose du treillis standard

- 3.1.1.1. Appliquer l'enduit de base sur le panneau isolant, y compris aux endroits où se trouve le treillis renforcé, pour obtenir une couche uniforme de 3 mm d'épaisseur.
- 3.1.1.2. Travailler dans le sens horizontal ou vertical par bandes de 1000 mm, puis noyer immédiatement le treillis en passant la truelle du centre de ce dernier vers la bordure.
- 3.1.1.3. Pour les raccords entre les surfaces de treillis standard et entre treillis standard et treillis de finition, prévoir des chevauchements d'au moins 64 mm.
- 3.1.1.4. Profiler les raccords et les bordures en biseau.
- 3.1.1.5. Doubler l'enrubannage à l'intérieur et à l'extérieur des coins, avec un chevauchement d'au moins 100 mm dans toutes les directions. Noyer le treillis d'angle dans la couche d'enduit humide, laisser sécher le tout puis recouvrir jusqu'au coin à l'aide de treillis d'armature standard incorporé à l'enduit.
- 3.1.1.6. Éviter que le treillis ne fasse des plis.
- 3.1.1.7. Noyer complètement le treillis de façon qu'on n'en voie plus la couleur à travers la couche de base, une fois celle-ci sèche.
- 3.1.1.8. Faire en sorte que l'épaisseur de la couche de base sèche soit d'au moins 1,6 mm. Appliquer de l'enduit supplémentaire si l'épaisseur initiale est inférieure à 1,6 mm. Laisser complètement sécher la couche de base avant d'appliquer un enduit d'apprêt ou de finition.
- 3.1.1.9. Dans le cas des surfaces en pente, appliquer un enduit de base imperméable et un treillis par-dessus la couche de base et le treillis standard, sur la surface et immédiatement au-dessus et en dessous.

3.2. Application de l'enduit de finition **Stef**

- 3.2.1. Appliquer l'enduit de finition conformément aux instructions écrites du fabricant.
- 3.2.2. Appliquer un apprêt sur la couche de base sèche et laisser sécher complètement avant d'appliquer l'enduit de finition.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 3.2.3. Appliquer l'enduit de finition directement sur la couche de base (que celle-ci ait reçu un apprêt ou non), mais seulement si elle est parfaitement sèche.
- 3.2.4. Appliquer le produit au vaporisateur ou à la truelle, selon les recommandations du fabricant.
- 3.2.5. Appliquer le produit en continu, de l'intérieur vers la bordure humide.
- 3.2.6. Ne pas appliquer deux types différents d'enduit de finition sur des surfaces adjacentes.
- 3.2.7. Ne pas appliquer de l'enduit de finition dans ou par-dessus les joints d'étanchéité. N'appliquer le produit que sur la partie extérieure des murs.
- 3.2.8. Ne pas appliquer le produit sur des surfaces irrégulières ou mal préparées.
- 3.2.9. Choisir le type d'enduit voulu (texturé ou granulé) pour les murs, conformément aux indications ainsi qu'aux instructions écrites du fabricant.

4. **Étanchéisation**

- 4.1. Appliquer le produit de jointoiment sur la couche de base pour tous les joints des cadres de fenêtre et de porte ainsi qu'autour de chaque ouverture donnant sur l'extérieur, y compris celles qui font saillie. La largeur des joints d'étanchéité doit être de 19 mm ou conforme aux indications du concepteur.

5. **Nettoyage**

- 5.1. Une fois l'installation terminée, enlever les matériaux non utilisés, les bavures, égouttures et débris, ramasser les outils et retirer les barrières de sécurité. Nettoyer les surfaces adjacentes.

6. **Protection**

- 6.1. Éviter que les surfaces finies ne se salissent ou s'endommagent.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.